

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-26

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 23 mars 2018.

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L613-2, L712-3 et L712-6-1 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 mars 2018 ;

Point de l'ordre du jour : 11ème Partie – P1.2 - DU FLaVIC (Français langue vivante et culture pour l'insertion à l'université des publics de migrants)

Exposé de la décision :

Historique :

L'accueil de publics de réfugiés est une des missions de l'Université (rappelé lors de la journée organisée par le ministère de l'enseignement supérieur sur l'accueil des étudiants réfugiés, le 26 septembre 2016). De nombreuses institutions et associations proposent des formations d'initiation au français langue seconde, mais peu dispensent des cours de niveau universitaire (le niveau de langue visé s'arrête dans la plupart des cas au B1). Il est important qu'une université aussi renommée et prestigieuse que Paris Descartes participe à cette mission d'insertion des publics migrants. La recherche scientifique menée à la COMUE Université Sorbonne Paris Cité autour des questions de migrations, de cultures, de médiations et de langues doit aussi être appréhendée concrètement dans notre université.

Problématique :

L'accueil des migrants est devenu un véritable enjeu national. L'Ile de France est particulièrement concernée par ce phénomène. L'État donc ouvrira dans les prochains mois de nouveaux centres d'accueil des migrants en Ile-de-France, pour répondre à la saturation des sites déjà existants. L'annonce a été faite en septembre 2017 par Michel Cadot, préfet de région.

En outre si l'Etat tente d'apporter des réponses en matière d'accueil et d'accompagnement de ces populations, ces dernières restent insuffisantes. Le gouvernement a donc proposé en juillet 2017, un nouveau plan d'action visant à garantir le droit d'asile et à mieux maîtriser les flux migratoires. Ce plan s'articule autour de plusieurs objectifs dont, la création de 7500 places d'accueil et d'hébergement d'ici 2019 ainsi que le renforcement des actions de formation et d'accompagnement vers l'emploi.

Si des réponses en termes de formation existent, elles n'en restent pas moins insuffisantes. Il est donc essentiel dans ce contexte, que l'Université Paris Descartes puisse s'engager dans une action en direction de ces publics.



Proposition de décision soumise au Conseil :

Au regard de ces enjeux sociétaux, est demandée la création du DU « Français Langue vivante et Culture pour l'insertion à l'université des publics de migrants » (FLaViC) dont l'objectif principal est d'accompagner le projet d'insertion à l'université ou dans l'emploi des personnes ayant le statut de migrants (réfugiés, demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection subsidiaire), et dont l'ouverture est prévue en octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 20
Abstentions : 0
Votes exprimés : 20
Contre : 0
Pour : 20

Fait à Paris, le **11 AVR. 2018**

Le Président

Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.